Muse et Raspes du Tarn Sous-préfecture de MILLAU

Date de réception de l'AR: 05/07/2021
012-241200914-20210630-DE 2021 067-DE

Plan local d'urbanisme intercommunal

5.2.B Plan des Servitudes d'Utilité Publique (SUP)



Toutes les servitudes radioélectriques (PT1 et PT2) au profit de :

- Télédiffusion De France (TDF) ont été abrogées par arrêté AR N°ECO12108402A en date du 18 mars 2021 publié au
 J.O du 30 mars 2021. Cela concerne les communes de Ayssènes, Montjaux, Saint-Rome-de-Tarn et du Viala-du-Tarn.
- France Telecom (FT) devenu Orange ont été abrogées par l'arrêté N°EC012106326A en date du 1^{er} mars 2021 publié au J.O du 11 mars 2021. Cela concerne les communes de Aussènes, Broquies, Castelnau-Pegayrols, Le Truel, Les Costes Gozon, Montjaux, Saint-Rome-de-Tarn, Saint-Victor et Melvieu et du Viala-du-Tarn.

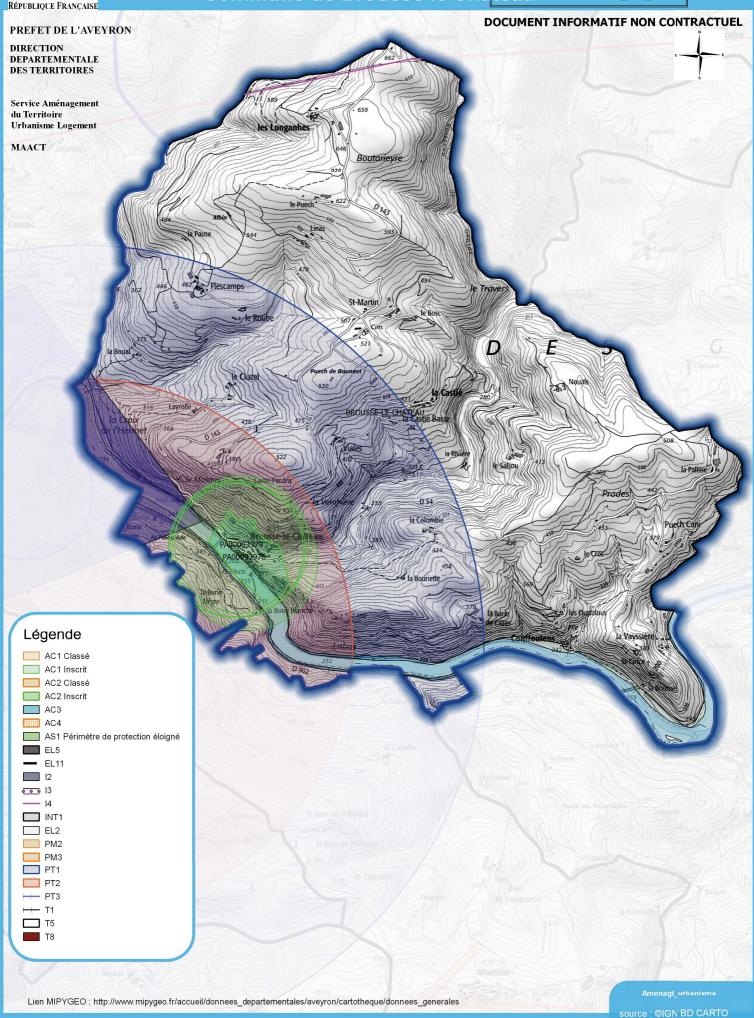
Département de l'Aveyron

Producteur : SATUL / MAACT Date : 12/06/2017

Adresse postale: 9 rue de Bruxelles Bourran BP 3370 12033 RODEZ CEDEX 9



Servitudes d'Utilités Publiques Sous-préfecture de MILLAU Date de réception de l'AR: 05/07/2021 Commune de Brousse le Châ Date de réception de l'AR: 05/07/2021 012-241200914-20210630-DE_2021_067-DE



Adresse postale : 9 rue de Bruxelles Bourran BP 3370 12033 RODEZ CEDEX 9

Téléphone : 05 65 73 50 00 Courriel : ddt@aveyron.gouv.fr Site internet : http://www.aveyron.gouv.fr

Date : 12/06/2017

Servitudes d'Utilités Publiques Sous-préfecture de MILLAU Date de réception de l'AR: 05/07/2021 Commune du Truel P072-241200914-20210630-DE-2021N067-DE RACTUEL

